



COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE

Procès-verbal N°4 du samedi 18 août 2018

Présents : Le président Abidi MASSOUNDI, Zouhaïri AHMED, Abdoul Ghanyou ABDALLAH, Laurent GARCIA, Ben Souffou MATTOIR, Halidi CHEIK ANRIF, Youssouf MADI, Elanrif KAMITHOU

Absents excusés : Adifane NOUSSOURA, Issoufi ABDALLAH, Mohamed MAOULIDA (Dougou), Bruno CHAMINADE, Lamine GOUDIABY.

Assistent: Hamada Dahalane Patrick CTRDAP, Le conseiller technique Guillaume Brouste, Le Président CRA Mohamed Tostao AHAMADA

Ordre du jour :

- Statut des Educateurs « règlement »
- La tenue des membres de la CRT
- Le calendrier des actions
- Les indemnités des Educateurs
- Divers

Début : 9h20

La réunion a commencé avec les remerciements du Président à ses membres présents. Abidi rappelle une nouvelle fois que l'engagement de chaque éducateur à cette commission est motivé par une demande personnelle de chacun d'entre nous.

Le Président ne comprend pas qu'il puisse y avoir autant d'absents, alors que nous pensions qu'à cette période de l'année les Educateurs de cette commission seraient tous présents.

Le secrétaire ainsi qu'Abdoul-Ghanyou sont arrivés avec une demi-heure de retard.

A son arrivée, Zouhaïri confirme qu'Adifane et Yssouf lui ont envoyé un message pour s'excuser de leur absence.

Statut des Educateurs « règlement »

Après lecture du règlement, les membres de la commission décident :

Tchanga foot « **avis favorable** » pour le club, l'Educateur doit s'engager par écrit à suivre la prochaine session du BMF (Brevet Moniteur de football). La commission note que vu le contexte, le championnat R1 sera terminé lorsque la formation débutera. Nous décidons que si l'Educateur venait à abandonner ou à ne pas se présenter, toute demande sportive du club de Tchanga foot concernant une quelconque dérogation serait rejetée par la commission régionale technique.

AS Sada : la commission est en attente de la nouvelle licence de l'Educateur.



Etincelles Hamjago « avis favorable » pour Chadhouli Youssouf, actuellement sur le banc d'AS Bandraboua mais, aucune demande de licence n'a été motivée pour ce club.

Tornado, le club doit nous expliquer qu'elle est sa motivation pour refuser la demande de « HAIDAOU Riziki ». Idem pour la personne concernée, expliquer ses motivations qui l'encourage à quitter son club.

ASO Chiconi, « avis défavorable », la dérogation a été refusée car deux cessions de certification cff3 ont été organisées en 2018. L'Educateur Okacha ANTOYSSA d'ASO n'a pas déposé les documents administratifs qui lui auraient permis de se présenter à la certification.

Les clubs suivants : USCJ Koungou, US Ouangani, VCO Vahibé doivent se mettre à jour de leur situation sportive.

Les Educateurs suivants : Alaoui BACAR, Mansour RAMIA, Mohamed MAOULIDA (Dougou), à ce jour, la commission n'a pas reçu la démission de ces Educateurs. Sachant qu'ils ne sont plus présents sur le banc de leur club d'origine.

La tenue des membres de la CRT

Le **CTR** confirme au Président de la commission que les tenues ont été commandées. Les membres de la commission souhaiteraient que les tenues soient distribuées aux membres permanents de cette commission. A ce jour, il y a encore des Educateurs qui assistent aux réunions et participent aux actions alors que leur demande n'a pas été transmise au Directeur de la LMF, c'est le cas de notre collègue Mansour Ramia.

Le calendrier des actions

Le **CTR** nous confirme que la prochaine session du BMF aura lieu en 2019. La date limite de dépôts des candidatures est fixée au **19 octobre 2018**. Les tests d'entrée se dérouleront le **26 octobre 2018**.

Les indemnités des Educateurs

Les membres de la commission proposent de relancer la demande ci-dessous qui avait été présentée lors d'une précédente réunion. Le Président de la CRT contactera Mohamed Djanfar (café), le responsable de nos sélections pour qu'il soumette la proposition au comité directeur.



Actions	Indemnités
PES VACATIONS	25€/séances
FORMATIONS	50€/Jour
SELECTIONS	
DEMI-JOURNEE	25€
JOURNEE	50€
STAGE AVEC HEBERGEMENT	75€/Jour
COMPETITIONS (Frais de Missions Forfaitaires)	150€, 75€ en fonction de la durée journalière
ACTIONS PONCTUELLES Détection	
DEMI-JOURNEE	25€
JOURNEE	75€

La ligue ayant épongée toutes ses dettes, les membres de la commission souhaiteraient que cette proposition soit enfin prise en considération par le Président de la LMF et son Comité Directeur.

Divers

Le Président souhaiterait que les membres de la Commission Régionale Technique soient revus afin, de travailler dans la sérénité. Les procès-verbaux peuvent être rejetés si le quorum n'est pas atteint à chacune de nos réunions. Nous approchons de la fin de notre saison, les dossiers les plus délicats vont être traités à cette période de l'année.

Fin : 11h30

Président

Abidi MASSOUNDI

secrétaire

Zouhaïri AHMED